

Immatriculations de SARL au capital inférieur à 7 500 € Selon les dispositions prévues par la Loi sur l'Initiative Economique

Novembre 2004

L'Observatoire porte un regard attentif sur les SARL constituées avec un capital social inférieur à 7 500 €, immatriculées au Registre du commerce de Paris depuis le 6 août 2003¹. L'Observatoire analyse l'évolution économique et juridique de ces entreprises, en observant notamment leurs capacités financières et leurs éventuelles difficultés.

Repères chiffrés

En novembre, les immatriculations de SARL progressent de 1,2% (par rapport à octobre 2004). A l'instar des mois précédents, ces nouvelles entreprises proposent essentiellement des prestations de service et de conseil aux entreprises (soit 34,3%). Elles représentent 31,3% des créations de SARL, tous montants en capital confondus.

Quelles sont les caractéristiques des SARL créées en novembre ?

- 26,5% de ces entreprises sont dirigées par des femmes (soit 1 point de plus qu'en octobre)
- Les SARL de novembre démarrent leur activité avec un capital social moyen de 2 220 €, soit un montant un peu plus faible qu'en octobre (-5,46%), et les entreprises créées avec 1 € de capital sont plus nombreuses.
- Les nouveaux entrepreneurs sont plus nombreux à exercer leur activité à domicile (33%), au détriment des domiciliations commerciales qui perdent 5 points au regard d'octobre.

Une entreprise seulement s'est vue accorder un prêt bancaire pour louer, acquérir ou embellir un local commercial pour un montant de 48 000€.

Evolution des SARL créées depuis le 1^{er} août 2003 :

- En novembre, ces jeunes SARL n'ont pas rencontré de difficultés particulières. Aucun incident de paiement relatif aux cotisations fiscales ou sociales obligatoires n'a été signalé au greffe, et le Tribunal n'a ouvert aucune procédure de redressement ou de liquidation à leur rencontre.
- Au 30 novembre, 106 entreprises ont été radiées du Registre du commerce : 40% en raison de leur déménagement dans un autre département, 50% à la suite d'une dissolution volontaire effectuée par le dirigeant, 10% pour des raisons diverses (administratives ou autres)

¹ 6 août 2003 : date d'entrée en vigueur de la loi pour l'Initiative Economique, qui offre aux créateurs d'entreprises la faculté de constituer une SARL avec un capital social libre.

1- Immatriculations de SARL au Registre du commerce parisien en novembre 2004 : légère hausse de 1,23% par rapport à octobre 2004

Avec 411 immatriculations, les créations de SARL à libre capital augmentent de 1,2% en novembre au regard d'octobre 2004. Ces entreprises représentent une proportion de 31,3% des créations de SARL en novembre, tous montants en capital confondus.

En novembre 2004, 26,5% des nouveaux entrepreneurs sont des femmes, en hausse d'un point par rapport à octobre 2004.

Immatriculations mensuelles de SARL constituées avec un capital social inférieur à 7 500 €

	Mois	Nombre d'immatriculations de SARL au capital inférieur à 7 500 €	Nombre total d'immatriculations de SARL au Registre du commerce	% par rapport au stock d'immatriculations de SARL au Registre du commerce (RCS)	
2003	Août	14	826	1,69 %	
	Septembre	81	1 160	6,98 %	
	Octobre	175	1 704	10,27 %	
	Novembre	210	1 291	16,27 %	
	Décembre	333	1 573	21,17 %	
2004	Janvier	316	1 456	21,70 %	
	Février	398	1 678	23,72 %	
	Mars	426	1 757	24,25 %	
	Avril	393	1 848	21,20%	
	Mai	397	1 325	29,96%	
	Juin	464	1 650	28,12%	
	Juillet	467	1 491	31,32%	
	Août	113	363	31,13%	
	Septembre	398	1 402	28,39%	
	Octobre	406	1 370	29,63%	
	Novembre	411	1 314	31,27%	
	Total		5 002	21 204	23,58%

2- Capital de départ en baisse : 2 223 € en moyenne pour les SARL à libre capital immatriculées en novembre, soit -5,46% par rapport à octobre 2004

En baisse : les entreprises disposant d'un capital compris entre 3 000 et 7 000 € (-7,4 points)

Les SARL de novembre se sont constituées avec un capital social moyen de départ plus faible qu'en octobre, soit -5,46%.

En novembre, les jeunes SARL créées avec un capital social d'un euro représentent 5,7% des entreprises, en hausse de 2,4 points par rapport à octobre 2004. Par ailleurs, 28,5% des nouvelles SARL disposent d'un capital social compris entre 3 000 et 7 500 €, en baisse de 7,5 points au regard d'octobre 2004.

Autres tendances :

En hausse :

- Les SARL disposant d'un capital compris entre 2 et 500€ (+5,2%), soit 17,1% des entreprises.

En baisse :

- Les SARL avec un capital compris entre 500 et 1 000 € (24,5% des entreprises, en baisse de -2,1 points au regard de septembre 2004)

Répartition des immatriculations de SARL par tranches de capital social

Répartition par tranches de capital social	Nombre d'immatriculations en novembre 2004	Pourcentage par rapport aux immatriculations de novembre 2004
1 €	23	5,71%
2 € à 100 €	38	9,43%
101 € à 500 €	31	7,69%
501 € à 1 000 €	99	24,57%
1 001 € à 3 000 €	97	24,07%
3 001 € à 7 500 €	115	28,54%
Total	403	100%

NB : 8 SARL se sont constituées avec un capital social variable.

3- Domiciliation des entreprises : 33,8% des dirigeants exercent leur activité à domicile en novembre (+5,2 points au regard d'octobre 2004)

En novembre, les nouveaux dirigeants sont proportionnellement plus nombreux à domicilier leur entreprise à leur domicile personnel (+5,2 points par rapport à octobre). Cet indicateur peut être mis en corrélation avec la baisse du montant du capital social apporté au démarrage, qui tend à prouver que ces nouveaux entrepreneurs rencontrent davantage de difficultés pour financer leur démarrage. Cette hausse s'effectue au détriment des domiciliations commerciales, qui perdent 5 points.

Les domiciliations dans un local commercial demeurent stables (41% des entreprises).

Répartition des SARL au capital inférieur à 7 500 € par type de domiciliation

Type de domiciliation	Nombre d'immatriculations en novembre 2004	Pourcentage par rapport aux immatriculations de novembre 2004
Domiciliation commerciale ²	103	25,06%
Domiciliation dans le local d'habitation du représentant légal ³	139	33,82%
Autres cas : l'entreprise exerce son activité dans un local commercial qu'elle loue ou acquiert	169	41,12%
Total	411	100%

4- L'activité de conseil aux entreprises gagne 4,4 points en octobre (au regard de septembre 2004)

Les nouveaux entrepreneurs de novembre continuent à plébisciter les activités de prestations de services et de conseil qui concernent 34,3% des entreprises en novembre. La SARL à libre capital est bien adaptée à ce type d'activité qui peut être exercée à domicile sans apport important de fonds au démarrage.

En novembre, l'édition, la production et l'imprimerie, les travaux de bâtiment et les soins personnels gagnent entre 1 et 2,5 points par rapport à octobre, tandis que le commerce perd 3,5 points.

² Domiciliation d'une entreprise dans des locaux occupés en commun par plusieurs entreprises (art L 123-11 du Code de Commerce, et art. 26-1 du décret du 30 mai 1984)

³ Art.6 de la loi pour l'initiative économique du 1^{er} août 2003, codifié de L 123-10 à L-123-11-1 du Code de commerce,

Tendances par secteur

	En hausse	En baisse	Stable
Services aux entreprises			-0,20 points
Edition, production et imprimerie	+2,36 points		
Restauration (rapide, traditionnelle, traiteurs, etc)		-1,22 points	
Immobilier			+0,37 points
Fabrication et réparation		-2,08 points	
Informatique		-1,37 points	
Activités artistiques et spectacles			+0,66 points
Commerce gros et détail		-3,45 points	
Soins personnels	+1,35 points		
Travaux de bâtiment	+1,28 points		
Activités financières		-1,33 points	

Répartition des immatriculations de SARL par secteur d'activité

Secteur d'activité	Pourcentage par rapport aux immatriculations de novembre 2004
Prestations de services et conseils aux entreprises	34,31%
Commerce gros et détail (véhicule, alimentaire, etc.)	17,52%
Travaux de bâtiment	8,27%
Informatique (conseil en SI, édition & réalisation de logiciels, traitement et base de données et réparation de matériel)	5,35%
Edition, production et imprimerie (livres et audiovisuel)	8,27%
Immobilier (marchand de biens, location, promotion, agence et administration)	6,08%
Restauration (traditionnelle et rapide), boissons et traiteurs	3,89%
Activités financières (banques, organismes de crédit et de placement, etc.) et assurances	2,43%
Soins personnels	2,43%
Fabrication et réparation (textile, peausserie, maroquinerie, pharmacie, meubles, automobiles, etc.)	1,95%
Formation et enseignement	1,70%
Activités artistiques et spectacles	1,22%
Courrier et télécommunications	0,73%
Autres activités ⁴	5,84%
Total	100,00%

5. Quelle évolution pour les SARL à libre capital social, immatriculées depuis le 6 août 2003 ?

❖ *Quels sont les investissements réalisés par les nouveaux entrepreneurs ?*

En novembre, 1 entreprise seulement a obtenu un prêt bancaire de 48 000 € pour acquérir un fonds de commerce ou réaliser des travaux d'agrandissement ou d'amélioration de son local commercial, contre 9 entreprises en novembre. Ces emprunts ont été publiés au greffe sous forme de nantissements de fonds de commerce. Depuis août 2004, le nombre de prêts consentis par les banques est en constante diminution, les nouveaux entrepreneurs semblant rencontrer de plus en plus de difficultés pour convaincre leur banquier de leur accorder un crédit.

Depuis le 6 août 2003, 2,7% des SARL à libre capital se sont vues accorder un prêt bancaire pour un montant cumulé de 18 100 000 € (soit un montant moyen de 134 000 €).

⁴ Transport, loisirs, location de matériel d'équipement, tourisme, recherche et développement, industrie alimentaire, pratique médicale, production d'électricité, gaz et eau, assainissement, voirie et gestion des déchets.

Autres investissements réalisés par les sarl à libre capital depuis le 6 août 2003:

- 26 entreprises ont acquis ou loué du matériel en crédit-bail, soit 0,5% des SARL à libre capital pour un montant moyen de 30 000 €
- 1 clause de réserve de propriété ⁵ a été inscrite auprès du greffe pour un montant de 8 179 €

Ces résultats tendent à mettre en évidence les difficultés rencontrées par ces nouveaux entrepreneurs pour obtenir des financements bancaires.

❖ Les nouveaux entrepreneurs sont-ils endettés fiscalement et socialement ?

En novembre, l'Urssaf n'a inscrit aucune nouvelle inscription auprès d'entreprises qui rencontreraient des difficultés à régler leurs cotisations sociales obligatoires.

Depuis août 2003, 5 SARL doivent des cotisations à l'Urssaf pour un montant 11 850 €, soit un montant moyen de 2 000 €

Aucune entreprise n'est pour l'instant endettée auprès du Trésor public.

❖ Ces nouvelles entreprises sont-elles pérennes ?

Deux indicateurs sont susceptibles de donner une appréciation des disparitions d'entreprises :

- Les radiations du Registre du commerce, qui peuvent être une opération effectuée par le dirigeant pour différents motifs tel que le déménagement dans un autre département par exemple ou une dissolution volontaire.
- Les jugements d'ouverture de redressement ou de liquidation judiciaires prononcés par les Juges du Tribunal de commerce de Paris.

✓ Radiations du Registre du commerce : elles doublent en octobre

En novembre 2004, 22 entreprises ont été radiées du Registre du commerce, soit un nombre comparable à octobre 2004. 50% (11 entreprises) ont été volontairement dissoutes par le dirigeant, 50% (10 entreprises) ont déménagé dans un autre département.

Depuis le 6 août 2003, 106 entreprises ont été radiées du Registre du commerce pour différents motifs, soit 2,1% des entités créées.

✓ Jugements d'ouverture de redressement ou de liquidation judiciaires : pas de nouvelles décisions prononcées par les Juges en novembre

Contrairement à octobre, marqué par 9 liquidations judiciaires de SARL à libre capital, le Tribunal de commerce de Paris n'a prononcé aucune décision de procédures collectives en novembre.

Depuis août 2003, 10 SARL défailtantes ont cessé leur activité. Elles exerçaient des activités très diverses : commerce de détail, organisation de spectacles et de soirées, édition, production audiovisuelle, vente de services Internet, etc. 7 d'entre elles se sont constituées avec un capital social inférieur ou égal à 1 000€.

Par ailleurs, une seule entreprise potentiellement en difficulté a été détectée par le service de la Prévention.

⁵ Cette inscription déposée au greffe permet au propriétaire d'un bien d'être dispensé de faire reconnaître son droit de propriété en cas de redressement ou de liquidation judiciaire lorsque le contrat portant sur ce bien a fait l'objet d'une publicité au greffe.